

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 septembre 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1237)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1370

présenté par
M. Barrot et M. Lescure

ARTICLE 30

À la première phrase de l'alinéa 13, après le mot :

« ces »,

insérer le mot :

« mêmes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.